

Par M. Barker:

D. Ce nommé John O'Gorman est-il bien le même individu qui a subi un procès à London?—R. Je ne sais pas; je ne le saurais dire; je ne l'ai pas vu au procès. Je le suppose mais je ne peux pas le dire, je n'en sais rien.

D. Ne vous a-t-il pas paru pour le moins singulier que cet homme, qui avait conclu avec vous le marché à des conditions si onéreuses, voulut bien renoncer à sa commission?—R. Les prix n'étaient pas si élevés que cela.

D. Plus élevés dans tous les cas qu'il ne l'aurait voulu; assez élevés pour l'engager à laisser aller l'affaire?—R. Comme je l'ai déjà dit, nous n'avons rien à voir là-dedans. Il a passé la chose à la maison Barber & Ellis, avec qui il s'est entendu pour sa commission, si tout est qu'il l'ait perçue.

D. C'est comme cela que vous envisagez les choses?—R. Oui.

D. Saviez-vous qu'il allait avoir une commission?—R. Non, nous ne le savions pas. Il va de soi que nous nous y attendions.

D. Vous avez dit, je crois, qu'il avait déclaré qu'il allait perdre dans cette opération?—R. Non, ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que je ne croyais pas qu'il pût l'obtenir au prix mentionné, car c'était ce prix-là que demandait l'Imprimerie.

D. Lui avez-vous dit que vous ne pensiez pas qu'il pût l'obtenir, qu'à votre avis il ne l'aurait pas?—R. Non, je ne me suis occupé que de ce qui me concernait. Je ne me suis pas mêlé de ce qui pouvait le regarder dans l'affaire.

D. Il y a longtemps que vous êtes fonctionnaire dans cette administration-là, et vous devez pouvoir nous dire quelle était la marche à suivre relativement à ce chèque?—R. Je vous dirai bien qu'il m'était très souvent arrivé de recevoir de l'argent au ministère des Travaux publics, et, chaque fois que nous faisons entrer la chose, c'était toujours au Receveur-général que cela allait, ce qui fait que notre crédit en était diminué d'autant. J'ai pensé qu'il en était de même pour tous les ministères, et, au lieu de le faire passer au Receveur-général, nous nous le sommes fait créditer.

D. Vous pensiez que, si les \$87 tombaient dans la recette générale, c'est le pays dans l'ensemble qui en aurait eu le crédit, non pas votre division, et c'est ce que vous vouliez éviter.—R. Oh non, pas cela; vous êtes peu juste en parlant de la sorte.

D. Cette somme, en tombant dans la recette générale, ne se serait pas trouvée perdue, je suppose?—R. Evidemment non, et je ne l'ai jamais pensé; mais c'eût été autant de parti sur notre crédit.

D. Vous avez su depuis qu'il n'en devait pas être ainsi?—R. Oui en lisant le rapport de l'Auditeur-général.

D. Prétendez-vous opposer votre avis à celui du secrétaire du ministère?—R. Le secrétaire s'occupe de son ministère et moi du mien. Je me tenais pour mieux renseigné que lui là-dessus.

D. Et, bien que le secrétaire du ministère vous ait enjoint par écrit de renvoyer le chèque au comptable de l'administration, vous ne l'avez pas fait?—R. Je n'avais pas à le faire à moins d'un commandement émané de la commission. Je dépens de la commission, et non du secrétaire.

D. Ainsi, malgré cette lettre du secrétaire de la commission vous enjoignant de renvoyer le chèque au comptable vous ne l'avez pas fait; vous avez demandé directement à Barber & Ellis un supplément d'enveloppes pour lesquelles il n'y avait point eu de commandes. Est-ce bien cela?—R. Oui, monsieur.

Q. Cela vous est-il souvent arrivé?—R. Non, monsieur; cette fois-là seulement.

D. Au sujet de John O'Gorman. John m'a tout l'air d'être pour les jeunes d'un bien mauvais exemple. Est-ce que M. Ryan ne vous a pas demandé pourquoi on avait fait cela?—R. Non.

D. Vous dites non?—R. Non, il ne me l'a pas demandé.